



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MERCREDI 17
DÉCEMBRE 2025 À 19:03 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

PIERRE TÉTRAULT MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRÉSENTS :

ALEX GAGNÉ	siège no 1
VICKY BOMBARDIER	siège no 2
DANIEL LACROIX	siège no 3
DANY BOYER	siège no 4
DANY ST-AMANT	siège no 5
JULIEN BUSSIÈRES	siège no 6

Sont également présents : M^e Julie Waite, directrice générale adjointe et greffière
Monsieur Gerson Saenz, trésorier

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente :

- avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 11 décembre 2025, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi;
- avoir donné un avis public de cette séance et de son contenu le 4 décembre 2025, soit au moins huit (8) jours avant la tenue de celle-ci, conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Me Julie Waite, Greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION / OUVERTURE DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de l'avis de convocation ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault, déclare celle-ci ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026
6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE POUR LES EXERCICES 2026, 2027 ET 2028



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 7. AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 662 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2026
- 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

380-25-12-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

PRÉSENTATION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES 2026, 2027 ET 2028

Au nom du Conseil municipal, monsieur le conseiller Alex Gagné, accompagné de monsieur le trésorier Gerson Saenz, présente les prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice municipal 2026 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions ont été posées de 19h26 à 19h46.

381-25-12-17 ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Valcourt pour l'année financière 2026 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme à ses orientations;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le budget municipal pour l'année 2026, tel que proposé, comme suit:

BUDGET SOMMAIRE 2026 - VILLE DE VALCOURT		
	Description	Budget 2026
REVENUS		
	Taxes sur la valeur foncière	3 055 350 \$
	Taxes sur une autre base	1 160 790 \$
	Compensations tenant lieu de taxes	356 470 \$
	Transferts	264 690 \$
	Services rendus	803 940 \$
	Imposition de droits	95 750 \$
	Amendes et pénalités	15 400 \$
	Intérêts	101 800 \$
	Autres revenus	80 100 \$



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

TOTAL DES REVENUS		5 932 290 \$
CHARGES		
	Administration générale (greffe, trésorerie)	1 329 390 \$
	Sécurité publique	520 820 \$
	Transport	613 210 \$
	Hygiène du milieu	952 490 \$
	Santé et bien-être	83 240 \$
	Aménagement, urbanisme et développement	445 730 \$
	Loisirs et culture	977 880 \$
	Frais de financement	342 240 \$
TOTAL DES CHARGES		5 265 000 \$
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales		669 290 \$
Conciliation à des fins fiscales		
	Financement	(469 810) \$
	Activités d'investissement	(79 800) \$
	Total	(549 610 \$)
Montant des excédents affectés versés au budget		
	Valcourt 2030 - Promotion	30 000 \$
	Restructuration administration	17 000 \$
	Sécurité civile	67 000 \$
	Exercice précédent	10 000 \$
	Excédent affecté - OMHS	17 590 \$
	Total	141 590 \$
Excédent non affecté		0\$
Remboursement au fonds de roulement et autres fonds réservés		(221 270) \$
Marge de manœuvre budgétaire		(40 000) \$
TOTAL DES AFFECTATIONS		(669 290 \$)
Excédent de l'exercice estimé 2026		0 \$

QUE le budget municipal soit publié ou distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE »

382-25-12-17 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE POUR LES EXERCICES 2026, 2027 ET 2028

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Valcourt pour les exercices 2026, 2027 et 2028 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme à ses orientations;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville, prévoyant des investissements de 4 375 904 \$ pour l'exercice 2026, 2 227 317 \$ pour l'exercice 2027 et 1 273 100 \$ pour l'exercice 2028;

QUE le programme triennal d'immobilisations soit publié ou distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE »

AVIS DE MOTION – PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 662 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2026

Monsieur le conseiller Alex Gagné, donne avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil municipal, du Règlement numéro 662 concernant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026. Il présente et dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement est de calculer une partie des montants qui apparaîtront sur le compte de taxes de l'année 2026 et de fixer les divers tarifs que les résidents et non-résidents doivent payer afin de recourir à certains services, biens ou activités de la Ville, notamment en matière de travaux publics, de loisirs, etc.

Tous les membres du Conseil ont reçu une copie du projet de règlement le 11 décembre 2025.

383-25-12-17 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit et est levée;

La séance est levée à 19H48.

ADOPTÉE »

Pierre Tétrault, Maire

M^e Julie Waite, Greffière